

Renforcement de la participation aux élections des instances à gouvernance démocratique

Déclaration du groupe CGT

Prendre du temps pour écouter, travailler et réfléchir est indispensable pour être en capacité de faire des propositions novatrices sur un sujet aussi important que le renforcement de la participation aux élections dans les instances de gouvernance.

En effet, ce premier avis du CESE sur un sujet avec un tel enjeu aurait mérité de s'affranchir de la contrainte temporelle imposée par le président de l'Assemblée nationale, les travaux du CESE méritent mieux qu'une course au rendement.

Il est également regrettable que les travaux menés en parallèle sur le même sujet par l'Assemblée nationale soient rendus publics avant la fin de nos travaux, cela nous interroge sur le sort qui sera réservé aux préconisations de cet avis.

Nous partageons les constats du rapport sur les enjeux et le besoin de plus de proximité qui est un facteur nécessaire pour inverser les déclins de la participation aux différents scrutins. Renforcer la participation ne peut en effet se résoudre par plus ou moins de vote électronique mais bien par la nécessité de s'interroger sur le sens du vote pour répondre à la question : A quoi sert mon vote, sera-t-il entendu et pris en compte?

Nous partageons également la préconisation 9 qui vise à sécuriser les lieux d'accueil syndicaux sur les territoires et qui propose de créer un droit syndical interprofessionnel.

Concernant les élections professionnelles, il aurait été souhaitable de s'appuyer sur des évaluations des différentes lois et ordonnances qui ont diminué les droits d'expertise et d'intervention des salariés. En particulier depuis les ordonnances de 2017 qui en regroupant CE, CHSCT et DP en CSE ont éloigné les représentations des personnels des lieux de travail.

Pour les élections dans les TPE, nous partageons l'analyse et les propositions sur les conditions des opérations du vote, néanmoins cela aurait mérité de pousser plus loin cette analyse par exemple en faisant des propositions concrètes pour donner plus de lisibilité, d'utilité ainsi que des droits et des moyens pour rapprocher les Commissions paritaires régionales des salariés.

Pour la CGT la démocratie sociale, le droit d'intervention et d'expression des travailleuses et des travailleurs et la responsabilité sociale des entreprises ne doivent pas être de simples slogans mais se concrétiser par des actes et devenir des réalités dans la cité comme dans les entreprises.

Sur ce point essentiel, nous déplorons la posture du groupe des entreprises qui a refusé que l'on puisse envisager de renforcer la préconisation n°11 pour donner du temps de débat sur le réel des situations de travail avec celles et ceux qui le vivent.

L'entreprise aussi a besoin de démocratie et de respect pour enfin incarner le très mal nommé dialogue social.

Le groupe CGT s'est abstenu.